

conférence

C
C 91/9 Sup.1-Corr.1
Novembre 1991

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ROME

Vingt-sixième session

Rome, 9 - 28 novembre 1991

F

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET
LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

RECTIFICATIF

Prière de remplacer l'ANNEXE A du document C 91/9-Sup.1 par le texte suivant:

ANNEXE A

ORGANISATIONS INTERNATIONALES AVEC LESQUELLES DES RELATIONS OFFICIELLES
ONT ETE ETABLIES DEPUIS LA FIN DE 1989

Organisations intergouvernementales

1. Il n'a été établi de relations officielles avec aucune nouvelle organisation intergouvernementale depuis la dernière session de la Conférence. Toutefois, le Directeur général a reçu une communication du Secrétaire du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) en date du 5 septembre 1991, lui signalant que lors d'une réunion tenue à Budapest le 28 juin 1991, les Etats Membres du CAEM ont signé un Protocole portant dissolution du CAEM à compter du 26 septembre 1991. Le nombre d'organisations intergouvernementales ayant un statut auprès de la FAO est de 104.

Organisations internationales non gouvernementales

2. Le statut consultatif n'a été accordé à aucune autre organisation internationale non gouvernementale depuis la dernière session de la Conférence. Le nombre d'organisations jouissant de ce statut reste de 16.

3. Le statut consultatif spécial a été accordé à l'International Life Sciences Institute, ce qui porte le nombre total d'organisations jouissant de ce statut à 54.

4. Le statut de liaison a été accordé à l'Association européenne d'économistes agricoles, à Greenpeace International et à l'Organisation des coopératives d'Amérique, ce qui porte à 111 le nombre total d'organisations jouissant de ce statut.

